

Association 2 pieds 2 roues

5, avenue Collignon
31200 Toulouse
contact@2p2r.org



Communiqué

5 juin 2020

Zone de rencontre Toulouse centre-ville : les conditions incontournables d'une réussite

Le 7 mai, Jean-Luc Moudenc annonçait la création d'une **Zone de rencontre** à l'intérieur de l'**octogone** formé par la ceinture de boulevards. En début de semaine dernière, les premiers panneaux et les marquages au sol ont été posés et tracés.



Qu'est-ce au juste qu'une Zone de Rencontre ? Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit la Zone de Rencontre (ZdR). Plusieurs principes (source : fiche Cerema) gouvernent ce type de lieu:

- **Le principe de prudence** (cf article R.412-6 du code de la route): le conducteur doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une vigilance accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables
- **Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules**

- **La vitesse de tous les véhicules est limitée à 20 km/h** Toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police
- **Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente** avec la limitation de vitesse applicable
- Il est aussi souhaitable (comme dans certains pays) que la chaussée soit de plain-pied (pas de trottoirs ni de séparation physique), et qu'il n'y ait **pas de trafic de transit**.

A Toulouse la rue des Lois et une partie de la rue Pargaminières sont une bonne illustration de ce type de zone.



2P2R est tout à fait favorable à la création d'une telle Zone de Rencontre car cela devrait permettre de pacifier l'espace public et c'est une bonne chose pour toutes les mobilités et tous les usages. 2P2R estime que c'est une décision politique forte qui aura des effets positifs sur le long terme.

2P2R souhaite la réussite de cette expérimentation. Pour cela nous avons rédigé un document public qui détaille notre avis et nos recommandations et qui a été transmis directement à Monsieur Le Maire Jean-Luc Moudenc (voir document joint).

Voici une synthèse des conditions d'une Zone de rencontre réussie et opérationnelle:

1. Afficher les objectifs de cette ZdR
2. Diminuer le trafic des modes motorisés individuels (en particulier supprimer les transits par l'hypercentre).
3. Diminuer le stationnement de surface
4. Réaliser des aménagements provisoires (mobilier urbains, ralentisseurs...)
5. Diminuer le nombre de bus dans l'hyper-centre
6. Etablir un comité de suivi avec les habitants et les associations

2 exemples concrets liées à ces conditions:

- **Suppression du trafic motorisé (hors services bus) sur le Pont-Neuf.**
- **Suppression totale du stationnement des modes motorisés sur la rue de la République (Maintien des places PMR et de 4 places de livraisons également réparties)**

L'Association **2 pieds 2 roues** a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis près de 40 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.

Par ailleurs Deux Pieds Deux roues émet aussi un certain nombre de recommandations :

1. Traiter les questions d'usages
2. Agir au delà de Toulouse-centre
3. Traiter la ceinture des boulevards en zone 30
4. Considérer l'axe Est-Ouest
5. Améliorer la cyclabilité
6. Fermer ponctuellement des rues
7. Transformer la place Esquirol en aire piétonne

La pérennisation annoncée/affichée par la municipalité passe avant toute chose par la définition d'objectifs affirmés et par une co-construction avec les différentes parties prenantes.

Nous demandons donc que soit mis en place un comité de suivi de cette zone de travail associant les habitants, les commerçants, les associations d'usagers.

Le détail de nos propositions :

https://www.2p2r.org/IMG/pdf/2020-05-26_zone_de_rencontre_analyse_et_avis_2p2r.pdf

Contacts :

Boris Kozlow (président) : tel 06 19 44 39 01

Jean Labbé : tel 06 42 80 88 15

Jean-François Lacoste : tel 06 63 05 67 07

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis près de 40 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.